

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Le retour d'un contingent : Fribourg : 1449 : (extrait de la Revue militaire suisse) : [1ère partie]  
**Autor:** Nestler Tricoche, George  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-212143>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'on est revenu à la simplicité la plus exquise. Les décolletages dissimulent leur audace ; les épaules ne s'étaient plus : elles se montrent à ravir. Selon que l'on est faite et suivant le teint qu'on a, l'on varie la forme de l'échancrure et le ton des étoffes.

» La coupe ronde qui dégage les épaules et noie les chairs sous le chiffonné des dentelles convient aux blondes : elles s'habillent de rose et de vert pâle, de bleu-céladon, de blanc-crème et de jaune-paille. Ces tendres couleurs les revêtent d'un léger nuage au-dessus duquel elles semblent planer, souriantes et tranquilles. Les brunes affectionnent les coupes nettes, en carré et en triangle, et les harmonies plus tranchées : le rouge vif, le jaune-lumière. C'est un spectacle ravissant à voir que celui des danses. Sous les lustres qui étincellent, pendant que l'orchestre accentue ses rythmes entraînants, les groupes se mêlent et les couleurs se fondent. Les habits noirs, si décriés, font la basse de cette symphonie des couleurs. Un murmure s'élève, un murmure de joie. Tout est d'accord, le fond et la scène, la mélodie et l'accompagnement. »

### L'ARGOT DE LA MORT

On est un peu effrayé de voir par combien de tours métaphoriques peut se traduire cette idée si simple : *il est mort* ou *il est trépassé*.

Vous pouvez dire : *il a rendu l'âme* : ce sont les académiciens qui parlent de la sorte. C'est la traduction d'un vers de Virgile, qui, peignant un héros dont la vie s'écoule avec le sang d'une blessure, dit qu'il a vomé son âme de pourpre. « Il a passé le Styx ou l'onde noire » appartient aux chansonniers qui ont gardé le culte de la mythologie, et montent derrière Panard et Désaugiers dans la barque à Caron. Les shakespeareiens diront plutôt : « Il est dans le royaume des taupes », par allusion au sombre Hamlet, qui crie à son père : *Vieille taupe!*

Je ne m'arrête pas à la quantité d'expressions du langage courant : il est *nettoyé*, il est *fumé*, il est *cuit*, il est *fril*, il est *fricassé*, il est *rasibus*, il est *ratiboisé*, il est *claqué*, (d'autres disent : il a claqué), il est *rinçé*, mots familiers à l'aide desquels on remplace glamment ce vilain mot qui sonne si mal aux oreilles, et que Hérold a accompagné d'une note si douloureuse et si sinistre dans le *Pré-aux-Clercs* : il est mort!

Tous les métiers ont tour à tour donné des locutions qui expriment, par comparaison, cette idée funèbre. Une des plus anciennes doit être : « Il a passé l'arme à gauche », car on la disait dans mon enfance. Elle nous vient, j'imagine, du premier Empire, où tout le monde était soldat. On portait le fusil à droite ; le passer à gauche, c'était ne plus s'en servir, c'était le lâcher.

C'est bien plus tard que sont nées les expressions, très usitées aujourd'hui : *lâcher la rampe*, *casser sa pipe*, *fermer son vasistas* ; et plus récemment encore : *dévisser son billard*, *déboulonner sa colonne*, *démonter son choubersky*. On peut comme cela, une fois le moule connu, en fabriquer des quantités, qui dureront ce que dureront les choubersky. Quelques-unes de celles que je viens de citer me semblent d'un ridicule rare. J'admets à la rigueur, au moins dans le langage courant de la conversation, quand elle n'est pas à la pose : « lâcher la rampe » et « casser sa pipe » ; tout le monde saisit aisément le rapport, n'y ayant personne au monde qui ne se soit appuyé sur une rampe pour descendre un escalier ou qui n'ait vu une personne laisser tomber une pipe de sa bouche. Mais *dévisser son billard* est idiot, car on ne dévisse son billard que lorsqu'on veut le faire, et on est même obligé de se donner du mal pour cela ; tandis qu'on lâche la rampe et qu'on

casse sa pipe, comme on meurt, sans le faire exprès. Je n'aime pas davantage et pour la même raison : *il a débouclé sa valise*. Je vois encore que l'on a usé de la locution : *il a renversé sa chaufferette*. Mais on ne se sert plus guère de chaufferettes, que je sache, et c'est chercher dans le passé des analogies inutiles.

« Il a tourné de l'œil » est une locution très pittoresque, car elle exprime l'idée par un détail vrai qui saisit l'imagination. « On l'a mis dans la boîte à dominos », ou « on vient de lui offrir un paletot sans manches », sont encore des images qui voilent l'horreur de la chose et se comprennent tout de suite. De toutes ces locutions populaires, la plus commune et aussi l'une des plus simples est encore : *son compte est réglé*... Il doit y en avoir d'autres qui, pour le moment, ne me reviennent pas à la mémoire. Ce nombre prodigieux de mots que l'on a inventés pour les substituer au mot naturel : *il est mort*, montre bien la peur que l'humanité a toujours eue et de la mort et du mot qui l'exprime, mot qui a toujours passé pour être de mauvais augure.

Cette peur n'est point particulière aux temps modernes ; les anciens la sentaient comme nous. Un Latin n'aurait jamais dit : *Mortuus est*, il aurait craint d'éveiller un préjugé funeste. Il se servait d'une expression détournée et adoucie. Il a cessé de vivre, disait-il, il a vécu : *Vixit*. Et avec cela, chose singulière, il n'y a pas de sujet qui prêche chez nous à des fantaisies d'un macabre plus exaltant que la mort. On en fait jaillir d'inépuisables sources de rires.

Il a paru, et peut-être paraît-il encore quelques journaux spécialement consacrés aux intérêts des morts. Tous ont senti le besoin de réagir, par la bouffonnerie poussée à l'extrême, contre le froid qui s'exhale du tombeau. MM. Virmaître et Buguet citent une feuille qui avait pris pour titre : *L'Autre monde, journal des trépassés*. Les chroniques étaient signées *Ad Patres* ; les échos, — *Echos d'outre-tombe*, — étaient séparés par de grosses larmes et précédés de cet avis : « Les gendres des deux mondes sont instamment priés de ne pas se servir du journal pour faire à leurs belles-mères de funèbres plaisanteries, dont nous déclinons hautement d'ailleurs la responsabilité. »

Comme culs-de-lampe, entre chaque article, il y avait des petits squelettes dans différentes poses ; rien n'était plus réjouissant à l'œil. Les théâtres enregistraient les pièces claquées sous cette rubrique : *Requiem*. Au bas de la quatrième page, le directeur rappelait à ses abonnés que : « Les personnes dont l'abonnement expire prochainement sont expressément invitées à ne pas faire comme leur abonnement. »

Parmi les annonces, deux perles : LA MEILLEURE BIÈRE EST LA BIÈRE DE SAPIN.

Et l'autre : « MOULIN, charcutier, boulevard de Clichy, marchand de comestibles et de fromages pour repas de funérailles : *Sardines noires!* »

Francisque SARCEY.

### VIEILLE CHANSON

1. C'est donc demain que j'aurai ma Lucette,  
C'est donc demain qu'on me promet sa main,  
Demain, demain.  
O dieu d'amour, pour hâter sa défaite  
O dieu d'amour, rends moi plus vieux d'un jour.
2. Des jeunes gens, voilà bien le langage,  
Les jeunes gens sont prodigues du temps.  
O temps, ô temps.  
Car des désirs, le bonheur est l'ouvrage  
Et les désirs sont aussi des plaisirs.
3. Malgré l'affront d'une scène pareille,  
Si ton flambeau nous brûloit quelque jour,  
Amour, amour,  
Pour le plus court dans le jus de la treille,  
Tu nous verrois l'étreindre tour à tour.

Communiqué par A. BURMEISTER

### Colinette et ses frères.

Colinette a 4 1/2 ans.

Sa maman lui fait observer qu'elle a été sage toute la semaine et l'en complimente :

Colinette, après un moment de calcul :  
« Alors, ça fait 47 jours ! »

\*\*\*

Colinette est plutôt maigre, malgré son solide appétit — surtout quand un mets lui convient. Un jour, après s'être tâtée les côtes :

« C'est drôle, dit-elle, je n'ai pas mangé d'os et j'en suis tout plein. »

\*\*\*

Maman fait entrevoir à ses deux garçons « l'achat » probable d'une petite sœur.

Maurice : (5 ans) — Je veux bien, mais pas une vieille, une belle.

André : (4 ans) — J'espère, tout de même, que lorsqu'on l'achètera on nous prendra avec, pour choisir.

H. F.

### FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

## Le retour d'un contingent : Fribourg 1449.

1 PAR GEORGE NESTLER TRICOCHÉ.  
(Extrait de la *Recue militaire suisse*.)

« C'était à Fribourg, par une belle après-midi d'automne de l'an de grâce 1499. Une foule compacte se pressait sur la route de Berne ; et, à son excitation, à la diversité des éléments qui la composaient, il était aisé de deviner que l'attente d'un événement important avait réuni là toutes les classes de la société locale. Le procureur avait son écritoire suspendue à la ceinture et le père aux jambes demises, le moine au froc sombre et la fille d'auberge au corsage rose et au jupon court s'entretenaient familièrement, tout en se hâtant vers un tertre d'où la vue s'étendait à plusieurs lieues. Tous sondaient l'horizon ; à chaque nuage de poussière qui s'élevait sur le long ruban jaune de la route, partaient des exclamations de joie, suivies aussitôt de murmures de désappointement, car rien n'émergeait de la nuée que quelque bon religieux, sur sa mule, revenant de la collecte, ou la silhouette ballottante, grinçante, d'un char rural, rentrant des champs.

Des lazzi se croisaient : « Vois donc là-bas, avec sa hallebarde émoussée, le veilleur de nuit Hanz, qu'on a tiré du lit pour maintenir le bon ordre. Que peut-il distinguer, par un tel soleil, cet oiseau des ténèbres ? Et, près de ce tonneau, n'est-ce pas maître Spiez, l'hôte de la Cigogne ? Il ne fera pas d'aussi bonnes affaires que du temps où l'envoyer Schmidt, son cousin, était au Conseil. Sa mine est longue aujourd'hui, car il songe, sans doute, aux vingt-huit sols six deniers que la ville lui donna pour le repas offert au contingent qui revenait du Pays de Vaud. »

— Ça se perd, ces agapes du retour, fit en soupirant un gros homme à la face rougeaude. Il y a deux ans, quand nous sommes rentrés du service de Maximilien d'Autriche contre Rome, comment nous a-t-on accueillis ? Pas une pinte de piquette, ni une once de saucisse !

— Ecoutez-le donc ! riposta en fausset un petit clerc de procureur. Cela te sied bien de te plaindre, à toi qui passe le temps à l'enrichir aux gages de l'étranger ! Quand tu auras servi autrement que comme mercenaire, tu auras le droit de te plaindre.

— Il n'en est pas moins vrai, intervint maître Spiez, l'aubergiste, que lorsque les ours<sup>1</sup> passent par ici, le conseil trouve des fonds pour les régaler ; qu'on dresse des tables dans les rues et que les plus riches jouvencelles de Fribourg ne dédaignent pas de leur verser à boire.

— Mais ceci est une tout autre affaire, répliqua le clerc. Ne confondons pas des cas différents. Traiter les Bernois est matière diplomatique : et ce sont là dépenses sages. Quand à régaler nos hommes, pour le plus grand avantage de l'escarcelle de maître Spiez et consorts, je n'en vois pas l'utilité quand on est obligé de faire une telle brèche à nos finan-

<sup>1</sup> Les hommes de Berne.

ces pour mettre nos fortifications en état de résister aux machines à poudre.

— N'est-ce donc pas dans ce pays comme chez nous ? demanda un marchand qu'à son accent on reconnaissait pour un Vaudois ? A Morges, et dans bien d'autres lieux, chaque habitant est tenu, depuis longtemps, de travailler aux murs ; et je puis vous citer deux cultivateurs qui, ayant refusé d'entretenir la portion des fossés misé à leur charge, furent gagés l'un pour un cheval brun, l'autre pour une chèvre blanche<sup>1</sup>.

Cet entretien fut interrompu par l'arrivée, au sein du groupe, de trois personnages dont l'apparition suscita maint chuchotement : le banneret du principal quartier, le *Büchsen Meister* (chef de l'artillerie) et un noble étranger, arrivé, disait-on, d'Angleterre, afin d'acheter pour le compte de son gouvernement, dans la région et surtout près de Lausanne, de ce bois d'if si précieux pour la fabrication des arcs<sup>2</sup>.

— J'ignorais que le contingent de Fribourg dans la guerre de Souabe revenait en ce jour, disait l'étranger, et je m'applaudis de faire connaissance avec les vainqueurs de Feldkirk et de Dornach. Mais qu'est-ce donc que ce cortège qui sort de la ville et s'avance à la rencontre de vos soldats ?

— C'est la coutume ici, seigneur, répondit le banneret, que les jeunes garçons de la cité aillent, en corps, souhaiter la bienvenue aux soldats rentrant d'expédition.

— Ne vois-je pas des arbalètes aux mains de ces enfants ? S'exerceraient-ils déjà au tir ?

— Oui, vraiment, seigneur ; et la ville, pour les encourager, leur fait présent d'une paire de culottes — un vêtement très cher dans nos contrées. Ils ont, du reste, des concours, comme la « Fête de la Fleur », où ils reçoivent en prix des couronnes, des armes, etc.<sup>3</sup> Mais voici venir nos guerriers.

— En effet, j'entends une musique martiale. Vous avez donc maintenant des tambours et des fifres dans votre armée ?

— Oui, depuis six ans environ ; on les a introduits en 1494, parce qu'il a semblé nécessaire de pouvoir soutenir nos hommes pendant la marche comme les clairons les entraînent à la charge.

— Alors ces derniers ne servent que sur le champ de bataille ?

— En effet, nos *Harsch Hörner* sont surtout employés pour sonner la charge, le ralliement, la retraite, le péril de la bannière, la dérouté des ennemis ; il y en a, cependant, dans certains cantons qui jouent quelques fanfares de pied ferme, mais cette sorte de musique a pour eux peu d'attrait.

— La sonnerie de la charge, m'a-t-on dit, est d'un effet saisissant.

— C'est vrai, et les ennemis qui l'ont entendue en un jour de défaite ne l'oublient jamais. A Nancy où j'étais, le son de nos clairons, rappelant aux Bourguignons la sanglante bataille de Morat, porta terreur parmi les troupes du duc Charles<sup>4</sup>...

— Voici une étrange machine qu'on voit derrière les musiciens.

— Ceci est l'orgue de guerre d'une des bannières de Fribourg. Pour ce contingent, il remplace les tambours ; un homme assis sur le char joue parfois pendant la marche, et aussi, si le terrain le permet, lors de l'attaque... Voyez : les principaux officiers s'avancent à cheval.

— Je vois autour d'eux, à pied, divers personnages dont je ne m'explique pas la présence ; que ne marchent-ils dans les rangs ?

— Ils ne sont pas, à vrai dire, militaires. L'un, cet homme avec une hache sur l'épaule, est le bourreau de la ville, qui marche avec le contingent pour exécuter les sentences du conseil de guerre ;

près de lui sont les huissiers, qu'on détache toujours au service de l'état-major — tels les licteurs antiques.

— Parmi ces hommes qui défilent, je remarque, en somme, bien peu de cavalerie !

— Hélas ! je dois le reconnaître, nous n'avons plus guère à l'heure actuelle que de l'infanterie.

— N'est-ce pas là un inconvénient particulier à Fribourg ? Je me souviens d'avoir vu à Genève, vers 1457, un très bel escadron de milices bourgeoises.

— Croyez-moi, Genève, comme les Confédérés, souffre du manque de cavaliers. La troupe que vous y avez admirée fut levée parmi les jeunes gens riches, à l'unique fin de servir d'escorte à l'Empereur Frédéric, lors de sa visite dans cette ville ; c'était un corps de parade et rien de plus. Très rarement, à Genève et ailleurs, on est arrivé à constituer quelques groupes d'hommes montés pour accompagner les expéditions faites loin des murs.

— A quoi attribuez-vous cet état de choses ?

— A une raison bien simple : au changement social qui s'est effectué dans notre pays depuis que nous avons chassé les seigneurs.

— Ceci est nouveau pour moi. Vous sèrait-il de me donner quelques éclaircissements sur ce point ? En Angleterre, ainsi que dans toute l'Europe occidentale, on a une organisation militaire si différente de la vôtre !

— Différente de celle des cantons confédérés et de leurs alliés immédiats, oui, parce qu'ils ont adopté les principes démocratiques. Mais chez nos voisins et amis de Vaud, et du Valais, par exemple, encore sous la tutelle de princes ou de nobles, vous trouverez une grande analogie avec votre propre organisation. Tandis que le *Stadthauptmann*<sup>1</sup> va souhaiter la bienvenue à nos braves, prenons place sur les bancs de cette taverne et je vais essayer de vous donner, en peu de mots, les renseignements qui vous intéressent.

Autrefois, il fallait distinguer, en matière de service militaire, entre la *Chevauchée* et l'*Host*. La première obligeait le possesseur de tout fief noble à servir à cheval, et en personne, avec son suzerain ; si possible, le vassal se faisait suivre d'hommes d'armes à pied, quelquefois même montés.

(A suivre.)

<sup>1</sup> Maire, à la fois Chef de la milice.

## SOUVENIR ALFRED CERESOLE

Comme nous l'avons déjà annoncé, quelques amis du regretté Alfred Ceresole ont estimé qu'il était de leur devoir de chercher à recueillir les fonds nécessaires pour élever — à la mémoire de l'homme de cœur qui fut un de nos plus chers écrivains vaudois et le plus fidèle serviteur de notre église et de notre pays — un modeste monument.

Sous les auspices de la Société des Anciens Belletriens de Vevey-Montreux, un comité a été constitué dans ce but. Il est composé de :

MM. Ed. Secretan, directeur de la « Gazette de Lausanne » ; — Ph. Godet, professeur à l'Université de Neuchâtel ; — Emile Yung, professeur à l'Université de Genève, membres d'honneur.

MM. Georges Jaccottet, professeur, à Vevey, président ; — Gustave Bettex, rédacteur, à Montreux, vice-président ; — Auguste Reitzel, professeur, à Vevey, secrétaire ; — Emile Gétaz, rédacteur, à Vevey, trésorier ; — Gérard de Palézieux, président du Conseil de Paroisse, à Vevey, adjoint.

MM. Gustave Dénéreaz, municipal, à Vevey ; — Ch. Grand d'Hauteville, Villard-sur-La-Tour-de-Peilz ; — Gustave Maillard, président de la Société de Développement, à Vevey ; — Paul Métraux, pasteur, à Montreux ; — John Perriraz, professeur, à Vevey ; — Constant Pilliod, syndic, à Blonay ; — Ferdinand Richard, ancien syndic, à St-Légier ; — Røhring, docteur, à Veytaux, membres.

D'accord avec la famille d'Alfred Ceresole, ce comité prévoit l'érection d'un bloc rustique avec médaillon sur la terrasse de St-Martin, à Vevey, à l'entrée du temple où Alfred Ceresole a si longtemps laissé parlé, en termes vibrants, son cœur de croyant, de patriote et de poète.

Le sculpteur Charles Reymond, de Vevey, a été chargé d'étudier un projet. Nous sommes persuadés que, guidé par ses souvenirs et les sentiments d'affection qu'il éprouve pour Alfred Ceresole, il

produira une œuvre digne de celui dont on entend honorer la mémoire.

Pour constituer le fonds nécessaire, une souscription est ouverte. Les dons peuvent être déposés soit chez l'un des membres du Comité, soit au bureau des « Feuilles d'Avis » de Vevey et de Montreux.

## PLAISIRS DE CINQUANENAIRES

« Lausanne, 16 mai 1916.

» Mon cher *Conteur*,

» Il faut que je te conte, oh ! très brièvement, rassure-toi, la joyeuse partie printanière d'un groupe d'amis, nés en 1859, et réunis dimanche dernier, au restaurant de la Poste, à Grandvaux, par un temps idéal, un temps fait exprès, quoi !

» Nous étions bien une quarantaine, y compris deux délégués veveysans, qui avaient répondu à notre invitation. Ils ont été les bienvenus.

» Au dessert, après que nous nous fûmes levés, à titre d'hommage à la mémoire de deux de nos amis décédés au cours de l'année, notre président a porté à la Suisse un toast vibrant, attestant notre profond attachement à la patrie aimée.

» Notre ami Leresche fut désigné pour major de table. On ne pouvait assurément choisir mieux. Il fit éclore à l'envi les productions les plus variées et les plus intéressantes.

» Il y eut d'abord des chants et des chœurs : l'« Hymne vaudois », comme de juste ; les enfants d'« Aliénor », de Morax et Doret, chanté par M. H. Martin, instituteur ; « Les amis de 59 », de Logoz, chanté par l'ami Lequatre ; enfin, des vers de Victor Hugo, chantés par M. Gyger, de Vevey, qui est assurément le doyen de « 59 », car il est né le 1<sup>er</sup> janvier ; une belle étrenne pour ses parents.

» L'ami Logoz a chanté, lui aussi une amusante parodie d'un chœur fameux de la Fête des Vignerons : « A la glane, les bluets se fanent, etc. » ; M. Cuèrel, préfet de Morges, a lu le beau morceau de Rambert : « Salut ! terre des monts, etc. » Puis ce fut le tour des chansons gaies et des rires, qui donnèrent occasion d'applaudir notre major de table Leresche, M. Corbaz, M. Louis Martin, M. Lugeon, de Cossonay, etc., etc., etc.

» M. Volet, de Vevey nous a remerciés de l'invitation qui avait été adressée aux « 59 » de cette ville, et nous a conviés à nous rencontrer tous à Vevey l'an prochain.

» Là-dessus, on félicita l'ami Reymond, du restaurant de la Poste, qui s'était vraiment distingué, puis on descendit à Cully. En attendant l'arrivée du bateau, la « Chorale des 59 » chanta quelques chœurs patriotiques autour du monument Davel, modeste hommage à la mémoire du grand martyr vaudois.

» Et voilà !

» LUI.

**Un lieu d'aisance.** — En 1858, le 18 juillet, un incendie détruisit, au Lieu, l'église, la cure et 33 autres maisons. Devant un si grand désastre, le pasteur implora la charité du public. Son appel se terminait par une phrase qui fit sourire les malheureux sinistrés eux-mêmes : « Faites, mes chers concitoyens, écrivait-il, faites que ce lieu de misère redevienne un lieu d'aisance ! »  
(Communiqué par un bourgeois du Lieu.)

**Grand-Théâtre.** — Spectacles de la semaine :  
Dimanche à 8 ¼ h. du soir, *La Favorite*, opéra de Donizetti.

Mardi 23, vendredi 26, dimanche 28, à 8 ¼ h. soir, *Louise*, opéra-comique en 5 actes, de Charpentier.

**Kursaal.** — Le Kursaal a repris, avec grand succès, ses spectacles de comédie. Demain, dimanche, *Le Maître de Forges*, de Georges Ohnet. Très prochainement, *La Dame aux Camélias*, de Dumas. Deux salles combles, assurément.

Julien MONNET, éditeur responsable.  
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

<sup>1</sup> Grenus, Documents n° 21, page 62.

<sup>2</sup> Dès 1350, les fameux archers vaudois se servirent de ce bois avec grand succès dans la guerre contre la Savoie. (*Conservateur suisse* : X-335.)

<sup>3</sup> Chez les Grecs anciens, l'instruction militaire préparatoire commençait à dix-huit ans, âge auquel on envoyait les éphèbes faire des stages dans des forteresses. Ils n'étaient admis dans l'armée qu'à vingt ans.

<sup>4</sup> Les clairons, qui constituèrent pendant des siècles le fond de la musique guerrière des Suisses (die *Feld und Kriegs Musik*) étaient de grands cornets d'airain ou même d'argent. Venus des Helvètes, ils se perpétuèrent, tout au moins dans les régiments « capitulés » (au service étranger), jusque vers 1650. Quant aux tambours, ils n'exécutèrent de roulements qu'en 1522.